



Date de l'anniversaire :

Nom de l'enfant :

### Art 1 - Modalités de réservation :

Les anniversaires au Musée se déroulent uniquement sur réservation, au minimum 30 jours avant la date de prestation, et ce via le 063 600 654 ou [serviceeducatif.gaspar@arlon.be](mailto:serviceeducatif.gaspar@arlon.be). La date et l'heure de l'animation ne deviennent définitives qu'à réception de ce contrat de réservation complété et signé.

### Art 2 – Horaire et contenu :

L'animation se déroule le mercredi après-midi de 14h à 16h30, le samedi après-midi de 14h00 à 16h30 ou le samedi matin de 9h30 à 12h00.

L'animation comprend une découverte des lieux et des collections (durée approximative de 45 min), une ou plusieurs activités ludiques (durée approximative de 45 min) et enfin le goûter.

### Art 3 - Modalités de paiement :

Le prix de l'animation est de 80 €.

Paiement à l'accueil du Musée en espèces ou par bancontact.

### Art 4 - Nombre d'enfants :

12 enfants maximum, l'enfant fêtant son anniversaire compris.

Ce nombre garantit la sécurité des enfants et des œuvres. Il n'y sera dérogé en aucune manière.

### Art 5 - Informations pratiques :

\* Conditions climatiques : nos activités peuvent se faire à l'intérieur comme à l'extérieur. A cette fin, il est utile de prévoir des vêtements en fonction de la météo.

\* Le gâteau (+ les bougies) et les boissons sont à votre charge. Cependant, le Musée vous fournit assiettes, gobelets et couverts.

L'accès au musée est prévu pour les personnes à mobilité réduite ou pour les publics fragilisés. Pensez à nous préciser si certains enfants ont un handicap ou toute autre difficulté.

### Art 6 – Conditions d'annulation :

L'anniversaire réservé peut être annulé jusqu'à 48h avant la date fixée . Au-delà, le paiement de l'animation sera exigé.

## Art 7 – Retard :

Tout retard doit être signalé dès que possible au musée. Dans ce cas, nous nous réservons le droit de raccourcir la durée de l'animation suivant la disponibilité de l'animateur, le tarif restant le même.

## Art 8 - Protection de la vie privée :

Dans le cadre de nos activités nous pouvons être amenés à photographier les participants pendant les animations. Ces photos sont susceptibles d'être utilisées pour la promotion de nos activités. Toutefois, tout participant peut refuser la publication des photos individuelles le concernant, en envoyant un mail spécifique adressé à [serviceeducatif.gaspar@arlon.be](mailto:serviceeducatif.gaspar@arlon.be)

## Art 9 - Protection juridique :

Les enfants sont sous la surveillance et la responsabilité des personnes qui les encadrent. Ces personnes (parents, animateurs, ...) répondent tant des dommages corporels causés aux enfants que des actes posés par ces enfants. La présence d'au moins un des parents durant l'animation est exigée.

Il est considéré par les organisateurs que les lieux sont en parfait état, de même que les collections et objets exposés, dont l'état apparaît à l'inventaire des collections.

Le musée décline toute responsabilité en cas de perte, de vol ou de dommage résultant d'un cas fortuit ou d'un usage inapproprié des lieux mis à disposition.

Le personnel du Musée se réserve le droit d'intervenir durant l'animation au cas où un comportement inapproprié serait constaté.

Fait à Arlon, le .....

Coordonnées complètes et signature des parents

---

Nom et prénom :

Rue :

Code postal + localité

Téléphone (en journée)

Mail :

---



**Musée Gaspar**  
Rue des martyrs, 16  
B-6700 Arlon  
Tel : 063/600.654



**Administration Communale d'Arlon**  
Département Culture et Musées  
Rue Paul Reuter 8  
B - 6700 Arlon